VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre,

Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 24 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalia et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de E. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, avocat.

23 mars—23 24 31—avril 7 14 21 à date.

Friedrichs & Redersheimer.

—LA—

BATISSE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 927 Avenue Esplanade,

Entre les rues Decatur et North Peters. Occupée par le

Fire Insurance Patrol No 2.

Dans l'affaire de Frederick Paderas vs Robert L. Paderas.

No 64,404—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 834 rue Commune—MARDI, 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 20 mars 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La bâtisse très commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée depuis quinze ans par la Fire Insurance Patrol No 2, ayant au premier étage un grand appartement, facilement convertie pour un magasin ou autre affaire; entrée de côté couverte pour wagon; dans le fond il y a un grand entrepôt et une grande écurie à deux étages avec 2 belles chambres au dessus; au deuxième étage il y a un appartement spacieux pour dormir, cabinet à bain et 2 chambres; le troisième étage contient vestibule 3 chambres et cabinet. La bâtisse est éclairée partout au gaz et à l'électricité, cour et banquette pavées, etc. Le tout plus amplement décrit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Français, Decatur, Champs-Elysées et Nord Peters, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 3, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer de ville daté le 16 avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant G. Pollock, ancien notaire dans cette ville, le 16 mai 1832, et mesurant, en mesure anglaise, 32 pieds de face à l'avenue Esplanade par 127 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté plus près de la rue North Peters et 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue des Français.

La propriété est en bonne condition partout, faisant face à une avenue solidement pavée, et a été régulièrement occupée par le Fire Insurance Patrol depuis plusieurs années, et rapporte un revenu de $40 par mois.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, en Un et Deux ans de crédit les billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 en sus du prix de la vente et de payer les timbres du revenu intérieur des U. S.

Actes de vente pardevant A. B. Leopold, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

23 mars—23 31—Avril 7 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

Le Commode et Confortable Cottage-Résidence Elevé.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond. No 916 avenue des Champs-Elysées, contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Remparts et Bourgogne et mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds, 6 pouces, 3 lignes et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Remparts, une première profondeur de 122 pieds, 2 pouces, 5 lignes, de là une profondeur de 5 pieds, 8 pouces vers la rue des Français, de là 23 pieds, 5 pouces, 4 lignes vers la rue Bourgogne et parallèle avec la rue des Français, de là une profondeur de 26 pieds, 7 pouces, 6 lignes à sa ligne du fond sur laquelle il mesure 53 pieds, 3 pouces, 4 lignes; composé de parties des divers lots Nos 42 et 43 sur un plan du Faubourg Marigny. Le tout en excellentes conditions, commode et convenablement situé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 ou en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du R. U. pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR DENIS & DANZIGER. PAR DENIS & DANZIGER. PAR DENIS & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

UNE OCCASION DE LA VIE POUR LE

...Capitaliste, le Placeur ou le Spéculateur...

LA MAGNIFIQUE MANUFACTURE

-----DE LA-----

"Independent Cotton Oil Company, Ltd."

-----SUR LE-----

FLEUVE ET LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE,

Avec Privilèges de Rail Mobile,

—COMPRENANT—

L'ILET ENTIER DE TERRE

-----Borné par le-----

Fleuve Mississippi, les rues Water, Général Taylor et Peniston,

Avec tous les Droits d'Alluvion ou Augmentation de Batture y Appartenant.

—ENSEMBLE AVEC LES—

Bâtisses qui s'y Trouvent, les Machines, Ustensiles, la Propriété--Foncière et Personnelle, Mobilière et Immeuble--Droits, Crédits, Comptes, etc., sans Exception ou Réserve,

EN UN LOT

—COMME—

UNE SEULE AFFAIRE.

Le Tout d'Après la Liste Devant être Lue au Moment de la Vente.

"DANS L'AFFAIRE DE LA INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, LIMITED."

No 48,974.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur.

BUREAU, 134 RUE CARONDELET,

MARDI, 9 AVRIL 1901, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE IL SERA VENDU,

En vertu d'un ordre, daté le 25 Février 1901, de l'HON. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

L'Entière Manufacture de la INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, Limited, comprenant:

PROPRIETE FONCIERE.

"UN CERTAIN morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec les DROITS D'ALLUVION OU AUGMENTATION à cela attaché, situés dans le Sixième District de cette ville, et mesurant, d'après un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, Notaire, le 12 juin 1889, enregistré dans le livre des transferts No 129, folio 923 deux cent soixante-dix-huit (278) pieds de face au fleuve MISSISSIPPI et s'étendant de là à la rue WATER sur laquelle il a une façade de deux cent soixante-huit pieds onze pouces (268 pieds 11 pouces) étant borné sur la ligne supérieure par la rue GENERAL TAYLOR, sur laquelle il mesure six cent quatre-vingt-deux pieds (682) de profondeur de la rue Water à la ligne inférieure de l'eau (en février 1881,) du fleuve Mississippi, et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne de côté il mesure six cent quarante-et-un pieds et deux pouces (641 pieds et 2 pouces) de profondeur de ladite rue Water audit fleuve Mississippi, le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, Voyer de Ville, daté le 30 juillet 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., Notaire, le 2 août 1881, mais mesurant maintenant conformément avec le devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, Voyer de Ville, daté le 13 octobre 1896, environ 278 pieds de face au fleuve Mississippi et s'étendant de là en profondeur à la rue Water sur laquelle il a une façade de 268 pieds 11 pouces 3 lignes étant borné sur la ligne supérieure par la rue General Taylor sur laquelle il mesure 739 pieds 2 pouces de profondeur et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au travers du centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi sur laquelle ligne de côté il mesure 718 pieds 4 pouces 3 lignes de ladite rue Water audit fleuve Mississippi.

MACHINES

PROPRIETE MOBILIERE.

INSTALLATIONS DE BUREAU.

Comptes Courants. Billets à Recevoir.

Machines, Bouilloires, Outils, Ustensiles, Pompes, Cake Mills, Balances, Presses, Installations de Bureau, Pupitres, Tables, Chaises, Cheval et Charrette, Tank Cars, Outils de Forgeron, etc., etc., et toutes les Machines nécessaires pour conduire un "MOULIN D'HUILE A COTON," d'après la liste devant être lue au moment de la vente. Aussi Comptes Courants, Billets à Recevoir.

Certaine machine et installations appartenant à la Columbia Refining et Manufacturing Company limited, maintenant sur la ci-dessus décrite propriété ne sont pas inclues dans la vente.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1901 et l'assomption des polices d'assurances tenues par le Receveur et de lui payer le prorata des primes de la date de la vente jusqu'au 9 mars 1902, l'expiration des polices. Les actes de vente devant être passés pardevant L. C. QUINTERO, Notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres nécessaires du revenu intérieur ; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et cela du moment de l'adjudication jusqu'au moment final du passage du titre, les affaires de la Compagnie devant être faites par le receveur pour le compte de l'acquéreur.

DINKELSPIEL & HART. Avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 7 9

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Jacob Kuhner.

No 63,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI le 29 mars 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour sus mentionnée, Division D, daté le 23 février 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée—

La demie portion indivisée et intérêt dans la propriété ci après décrite: un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Girod, désigné par le No 1 sur un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé dans le bureau de Chas E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 64 du livre des plans No 1, d'après le dit plan le dit lot mesurant 28 pieds 9 pouces de face sur la rue Remparts par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 fév—26—mars 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec deux étages dans le fond,

No 236 S. Johnson,

Entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland.

SUCCESSION DE REGINA KOEPFER.

Dans l'affaire du mineur John Milton Koepfer.

No 49,304—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour sus mentionnée, Division E, daté le 20 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple avec toit en ardoises, No 236 S. Johnson, entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland, contenant galerie sur le devant, antichambre, vestibule, galerie sur le côté, 8 grandes chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville, laquelle dite portion de terre, mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 108 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de parties de plusieurs lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par A. C. Hedin, architecte, sous date du 19 mars 1853 et déposé pour référence dans le bureau de T. C. Stark, alors un notaire en cette ville. La maison est en bonne condition, près des églises, écoles, marchés et lignes de chars. Une jolie demeure ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets hypothécaires, devant être garantis dans leur paiement par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès; les billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, la propriété devant être assurée pour garantir le paiement des billets et la police transférée et délivrée aux porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

Geo. W. Flynn, avocat.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison de Résidence et Propriété pour Boulangerie,

POUR PLACEMENT.

No 1121 rue Annonciation.

Entre les rues Erato et Galennie,

Borné par Constance.

Dans la Succession de Richard Hudson.

No 64,109—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 9 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où le plan montre les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Galennie, lesquels lots sont désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 14 octobre 1880, annexé à un acte de vente passé pardevant Theodore George Spitzfaden, notaire en cette ville, le 24me jour de juillet 1900, d'après le dit devis les dits lots mesurant chacun vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence située sur la façade bien construite en briques à deux étages, contenant le débit de pain (baker shop) et quatre chambres et vestibule en bas et cinq chambres et vestibule au premier étage; le tout plâtrés. Dans le fond est une grande boulangerie en briques contenant deux fours, aussi hangars à farine, chambre dans la cour avec emplacement pour râtelier d'écurie, citerne, etc. Dans le voisinage du moulin à coton de Maginnis et une grande fabrique de bouilloire maintenant même sous le nom de Time Bakery; elle fait de lucratives affaires, et elle est justement la propriété pour le plus désirable des placements de quelque nature que ce soit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par lien et privilège de vendeur, et tou es les autres clauses de sécurité. l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomès, notaire.

John P Sullivan, avocat, bureau 740 rue Union, coin Carondelet.

5 mars—5 10 17 24 31—avril 7 8 9

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Loustau, No 64,171.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 3 avril 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 février 1901, pour le compte de la sus dite succession. Deux certains lots de terre dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros 7 et 8, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, avenue Hagan, Rendan et Ste Anne, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Termes et conditions, comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant en sus de son enchère les taxes de 1901. Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Emile J. Méral, avocat.

3 mars—3 10 17 24 31 — avr 3

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Pierre Sévère Wiltz.

No 8,554—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Un Certain Morceau de Terre

Situé dans le

Fond du Troisième District,

Comprenant 89 Ilets ou portions d'Ilets.

Quatre Lots sur les rues St-Claude et Pauline.

Un Lot sur la rue Louisa.

TOUS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de Cour et signé le 25 février 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

No 1. Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant quatre vingt neuf (89) ilets ou portions d'ilets de terre, lesquels ilets sont désignés par les Nos sept, huit, neuf, vingt trois, vingt six, vingt sept, quarante quatre, quarante cinq, soixante, soixante et un, soixante deux, soixante trois, soixante huit, soixante neuf, soixante dix, soixante et onze, soixante quatorze, soixante quinze, soixante seize, soixante dix neuf, quatre vingt, quatre vingt et un, quatre vingt quatre, quatre vingt cinq, quatre vingt six, quatre vingt sept, quatre vingt huit, quatre vingt dix huit, quatre vingt dix neuf, cent, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent huit, cent neuf, cent dix, cent onze, cent douze, cent soixante trois, cent soixante quatre, cent soixante cinq, cent soixante huit, cent soixante neuf, soixante six A, quatre vingt huit A six, dix, cinquante huit, cinquante neuf, soixante treize, soixante dix sept, soixante dix huit, quatre vingt deux, quatre vingt neuf, quatre vingt dix, quatre vingt dix sept, cent un, cent deux, cent six, cent sept, cent treize, cent cinquante, cent cinquante quatre, cent soixante, cent soixante six, cent soixante sept, cent soixante dix, cent soixante et onze, cent soixante douze, cent soixante treize, cent soixante quatorze, cent soixante quinze, trente quatre A, trente neuf A, soixante sept A, soixante huit A, quatre vingt un A, quatre vingt six A, quatre vingt trois A, quatre vingt huit A, quatre vingt neuf A, quatre vingt onze A, quatre vingt treize A, cent quatre B, vingt quatre, quarante deux, cent soixante deux, quatre vingt trois, le tout d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le huit mars 1859 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, notaire, comme plan No soixante et onze du livre de plans No 1, lesquels ilets ou portions d'ilets sont plus complètement décrits dans l'acte d'achat par le défunt P. S. Wiltz, de la Nouvelle-Orléans, acte passé pardevant C. E. Fortier, notaire, le 15 février 1861 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre— folio.—

No 2. Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 408 borné par les rues Marais, St Claude, Indépendance et Pauline, les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 7 lignes à la rue St Claude sur une profondeur de 113' 2" 1''', le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Pauline; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 118 pieds et 2 pouces.

No 3. Un lot de terre situé dans Faubourg Clouet, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine ou Grands-Hommes, Piété, Chartres ou Moreau et Louisa, faisant partie du lot No 96 sur le plan original de ce Faubourg, étant la dite portion de terre 19 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de façade à la rue Louisa, sur environ 118 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, M. A. Cette portion de terre comprenant la portion la plus près de la rue de Chartres de terre acquise par Mme Annie Dupré de Théophile Wiltz par acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, de la date du 30 juin, d'après le plan exhibé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1901, et devant payer les timbres du revenu et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John W. Rowe.

No 63,975—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Deux lots de choix avec améliorations.

Dans le Sixième District, rue Ferdinand, encoignure Walnut.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune —le JEUDI 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mars 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans l'ilet 29, dans Greenville, paroisse d'Orléans, qui est borné par les rues Walnut, Elizabeth et Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, lesdits lots sont désignés par les numéros 6 et 7 mesurant chacun trente Pieds de face sur la rue Ferdinand par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; lot six formant l'encoignure des rues Ferdinand et Walnut.

Cette vente est faite sujettes aux droits et usages et habitation de Marie Lovett veuve de John W. Rowe durant sa vie naturelle.

Condition — Un tiers ou plus comptant, balance en 1 et 2 ans à huit pour cent d'intérêt de la date de vente et les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et payer pour les timbres du revenu au dessus et en plus du prix de l'adjudication, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, au frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Certains Lots de Terre Dans le Sixième District.

Rue Constance, coin Amélia.

A l'Enchère Publique, Jeudi le 11 avril 1901.

Peter Welsch et als versus Annie Welsch, femme de Robert S. Navarre et als.

No 62,419—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 11 avril 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne. En vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901, et conformément à un ordre signé le 28 février 1901, tout par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les ci-après décrites propriétés à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 211 borné par les rues Constance, Magasins, Amélia et Antonine désigné comme lot No 6 sur un devis fait L. Reizenstein, annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, le 15me jour de mars 1873, et mesurant d'après ledit devis trente trois pieds huit pouces de face sur la rue Constance par une profondeur et faisant face sur la rue Amélia de cent vingt cinq pieds six pouces, une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 5, de cent vingt cinq pieds et vingt trois pieds onze pouces sur la ligne du fond, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Constance et Amélia, étant la même propriété originellement acquise par Jacob Welsch, pendant la communauté qui existait autrefois entre lui et sa femme, Catherine Adams, par achat de Theo. Grenier, par acte passé pardevant Jas Fahey, notaire, le 18me jour de septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 211, borné par les rues Constance, Magasins, Amélia et Antonine, désigné comme lot No cinq, sur un devis dressé par L. Reizenstein, voyer, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 de mars 1873, et mesurant trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Constance sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Jacob Welsch pendant la communauté existant entre lui et sa femme Catherine Adams, par achat de Terance Wolfe jr, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 18 septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an et garanti par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. G. Konenberger, notaire. l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1901, les timbres du revenu intérieur en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 630-632, Rue du Port.

Un Joli Cottage Double, Loué à Seize Dollars par Mois.

Succession de veuve Anthony Frederick.

No 64,127— Cour Civile de District Division E.

Mercredi le 10 avril 1901.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, Bureau No 848 rue Commune. En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 7 mars 1901, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 10 avril 1901, à midi au Bureau et à la Bourse de Spear et Escoffier 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 4, borné par les rues Casacalvo ou Royale, Moreau ou Chartres, Enghein et Port; ladite portion de terre mesurant trente trois pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Port sur cinquante huit pieds de profondeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement payable en un et deux ans après date. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, et les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901 devant être payés par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Robert Légier, avocat, 137 rue Carondelet.

10 mars—10 17 24 31—avril 3 10

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Meubles de Bureau, Coffre-Fort Diebold, Remington Typewriter, Grilles, etc.

AUSSI

Un Rouleau à Vapeur, 5 Wagons d'Arrosement, 1 Lot de Tuyaux en Caoutchouc, 5 Wagons à Gravois, 2 Rouleaux en Fer et Autres Articles Mobiliers.

Harriet Schwartz versus Rosetta Grave Paving & Improvement Co.

No 63,385—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—MARDI, le 26 mars 1901, à 10:30 heures A. M., au bureau No 808 rue Perdido, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 8 mars 1901 de l'Hon. Juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Tous les articles mobiliers, au bureau ci-dessus, consistant d'un grand coffre fort Diebold, Filing Cabinet, Grilles de bureau et séparations, Pupitres sur pieds, Remington Typewriter, Chaises de bureau et tabourets, Presse à lettres, Armoire, etc., et le même jour à midi, sur les lieux avenue Hagan, entre la rue Gravier et le Canal de la rue Julia:

Un rouleau à vapeur (Pioneer) 5 wagons à gravois, 6 wagons d'arrosement, 2 rouleaux en fer, 100 pieds de tuyaux en caoutchouc, etc.

Conditions—Comptant.

Peter Stiff, receveur,

14 mars—14 17 24 25 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dorson L. Charbonnet.

No 63,779 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la Propriété No 2271 rue Claiborne pour effectuer un partage.

CONFORMÉMENT à un jugement rendu en cour ouverte le 11 mars, et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé, je Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 avril 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, en cette ville, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 746 borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mandeville et Marigny, ledit lot de terre est désigné par le No deux (2) sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, le 20me jour d'août 1874, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan trente et un pieds (31) de face sur la rue Claiborne, par quatre vingt seize pieds (96) de profondeur entre lignes parallèles d'après les termes et conditions ci-après décrits à savoir—

Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement garantis par liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, le pacte de non aliénation, le 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, la transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires, etc. Le dit adjudicataire devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant payer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur du gouvernement des Etats Unis devant être apposés à l'acte de vente.

Acte de vente devant être exécuté pardevant Maloney C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUGUSTE HUARD,

Encanteur indépendant,

Bureau No 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voir le plan à la Bourse.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 64,406. Division B—C. H. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Christopher H Miller soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, mercredi le 10me jour d'avril 1901, à 11 heures A. M., après les délais dus et légaux et avis, dans le but de voter sur l'application dudit Christopher H Miller pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ledit pétitionnaire soit et soient suspendues et que Edgar M. Cahn soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1901.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10 mars—10 23—av 8